



Compte-rendu du Conseil d'Administration du jeudi 8 février 2024

Présents : Yves Bouchet, Stéphane Guéno, Virginie Morel, Patrick Desgué, Kévin Gilbert-Briand et Jean-François Delanoë

Pouvoirs :

Invités présents :

Excusés : Pierre Baudry

-Adhésions 2024 : Actuellement, 14 guides ont renouvelé leurs adhésions. Virginie Morel va faire une relance.

-Election du bureau :

- **Election du Président :** Yves Bouchet se représente. Personne d'autre ne se présente. Yves Bouchet est réélu à l'unanimité (6 voix pour)
- **Election du Trésorier :** Virginie Morel se représente. Personne d'autre ne se présente. Virginie Morel est réélue (5 voix pour, 1 abstention)
- **Election du Trésorier-adjoint :** Le poste était vacant. Kévin Gilbert-Briand se présente. Kévin Gilbert-Briand est élu à l'unanimité (6 voix pour)
- **Election du Secrétaire :** Jean-François Delanoë se représente. Personne d'autre ne se présente. Jean-François Delanoë est réélu à l'unanimité (6 voix pour)
- **Election du Secrétaire-adjoint :** Patrick Desgué se représente. Personne d'autre ne se présente. Patrick Desgué est réélu à l'unanimité (6 voix pour)

-RDV à la banque : Suite aux élections, Virginie Morel et Yves Bouchet vont prendre RDV à la banque pour les changements.

-Dates des prochains CA : jeudi 21 mars à 18h00 ; jeudi 18 avril à 18h00 ; lundi 3 juin à 18h00 ; mardi 2 juillet à 18h00 ; lundi 16 septembre à 18h30 ; lundi 4 octobre à 18h00 ; mardi 12 novembre à 17h30 ; mardi 10 décembre à 17h00

-Date de la prochaine AG : vendredi 31 janvier 2025 à 20h00 à la salle du Haut-Moncel à Genêts

-Assurance du Syndicat : chaque année, la cotisation augmente et c'est devenu très élevée (598 € pour 2024). Il semble aussi qu'il y ait une confusion entre l'assurance d'une association et celle d'un Syndicat. Il faut clarifier la situation et notamment récupérer les statuts signés lors de la création du Syndicat. Ils sont demandés pour avoir des devis. Patrick Desgué les a et les donnera, sinon, il faut contacter le Tribunal de Grande Instance de Coutances.

-Renouvellement du site internet : Stéphane Guéno s'en occupera.

-Animations de l'EPIC national : certains guides ont reçu une invitation à différentes conférences mises en place par l'EPIC national (phoques, Natura 2000...). Kévin Gilbert-Briand transfère le mail au syndicat afin de l'envoyer aux adhérents.

-Réunion RCM : Malgré notre 1^{ère} demande, nous n'avons toujours pas de proposition de réunion. Le Syndicat va relancer Romain Desgué.

-Message de M. Sénécal de la Sous-Préfecture : Suite aux changements apportés à « l'arrêté des Guides de la Baie » par le Syndicat, M. Sénécal nous fait part que concernant son application, il faut mettre les points de départ des traversées : communes de Genêts, Vains-St-Léonard, Courtils et Pontorson (pour Ardevon). Il ne peut pas mettre notre phrase : « concernant le littoral entre Dragey et la limite administrative Normandie-Bretagne ».

-Date pour travailler sur la formation initiale : mardi 20 février à 14h00 à la salle du Haut-Moncel à Genêts.

-Avenir du métier par rapport à l'évolution de la Baie : Patrick Desgué propose de travailler sur un courrier à envoyer à l'EPIC et aux différentes collectivités.